Le Soir
PANORAMA

DECODAGES

L'économie informelle est aussi à l'origine des récentes émeutes

Les récentes émeutes qu'a connues notre pays ont été expliquées, notamment par le gouvernement, par les pratiques des spéculateurs et notamment des grossistes qui ont sérieusement perturbé les circuits de distribution de deux produits principalement : le sucre et l'huile. Les prix de ces deux produits ont flambé et auraient déclenché le mécontentement des citoyens algériens et notamment de la jeunesse. Cette explication est trop simple pour ne pas dire simpliste car qui peut croire que les jeunes seraient si sensibles aux prix du sucre et de l'huile à moins qu'ils ne soient, tous, fabricants de zlabia !

Les jeunes ont surtout exprimé par leur révolte leur malvie, leur désespoir : chômage, exclusion, absence de loisirs, aucune perspective d'avenir, alors même que le pays n'a jamais été aussi riche financièrement. Un autre facteur a mis aussi le feu aux poudres : la décision du gouvernement de faire la chasse aux marchés informels là où, précisément, beaucoup de jeunes chômeurs et désœuvrés trouvaient une activité et surtout un revenu. C'est sur ce phénomène du secteur informel que nous voulons consacrer aujourd'hui notre chronique. Il est établi et aujourd'hui admis par tous les observateurs de l'économie algérienne que les gouvernants de ce pays ont laissé se développer au cours de ces quinze dernières années, dans le sillage de l'ouverture commerciale engagée au début des années 90, un secteur informel, un secteur «non structuré» ou encore comme aiment à dire les statisticiens, un secteur «non observé» très important. On peut même parler, dans le cas de l'Algérie, d'une véritable économie parallèle tant les volumes de marchandises et les masses d'argent qui y circulent sont considérables. Ici, en effet, on est loin des définitions traditionnelles du secteur informel utilisées par les analystes du BIT comme un secteur-refuge, un secteur «fourre-tout» utilisant des techniques rudimentaires, des ressources locales et où la «débrouillardise» domine. Dans le cas de notre pays, les activités informelles, c'est-à-dire ces activités en marge de la légalité qui échappent à l'impôt et qui utilisent des travailleurs salariés non déclarés à la Sécurité sociale et donc non protégés, ces activités représenteraient aujourd'hui 30 à 40% du PIB, selon les sources statistiques. Si ce taux est vérifié, il est tout simplement exorbitant ! La présence et l'expansion des activités informelles en Algérie sont considérées par certains analystes comme dépassant largement le simple «ballon d'oxygène» offert aux nombreux chômeurs qui y trouveraient à la fois une occupation et une source de revenus. Il ne s'agit pas en effet, dans le cas de notre pays, seulement de «petits métiers», de «petits boulots» ou d'activités artisanales non déclarées qui rappellent celles qui pullulent au Maroc ou en Tunisie. Non, en Algérie, le secteur non structuré est autrement plus consistant et plus lucratif mais en même temps plus prédateur pour l'économie nationale. Dans le secteur commercial par exemple, l'activité commerciale non déclarée, non officielle représenterait 35% de l'activité commerciale du pays. Les ventes sans factures durant la période 2001-2008 ont été évaluées par les services de contrôle à une moyenne annuelle de 35 milliards de dinars ! Et ces mêmes services de contrôle avouent ne pas pouvoir passer au peigne fin toute l'évasion fiscale ainsi générée et que, très vraisemblablement, ce commerce sous-terrain est beaucoup plus important. Déjà en 2000 - 2001, le recensement des marchés informels effectué par l'administration commerciale a permis de dénombrer quelque 700 marchés illégaux sur lesquels activent plus de 100 000 personnes. Cette économie informelle a pris naissance dans le sillage du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur des années 1970 et le déséquilibre qu'il engendrait entre l'offre et la demande globale et qui générait la fameuse économie de la pénurie. La pénurie a en effet engendré les marchés parallèles qui étaient admis et qui remplissaient deux fonctions essentielles :

1-/ Ils permettaient à une fraction de la population au chômage de longue durée de se réfugier dans des réseaux de subsistance.

2./ Ils rendaient service aux ménages et même quelquefois aux petites entreprises de se procurer sur ces marchés les biens et les services dont ils avaient besoin et qui n'étaient pas disponibles sur les marchés officiels.

Aujourd'hui, le secteur informel qui touche même au marché des devises renvoie à d'autres enjeux et poursuit d'autres objectifs nettement préjudiciables à l'économie : la recherche du profit maximal non déclaré au fisc, l'utilisation d'une main-d'œuvre bon marché et non déclarée à la Sécurité sociale, le blanchiment d'argent sale. Mais il faut souligner surtout deux effets bien plus préjudiciables encore à l'économie nationale :

1- Ces activités de revente en l'état de produits de qualité douteuse achetés à bas prix sur des marchés extérieurs non encadrés exercent une concurrence déloyale fortement destructrice du tissu de petites entreprises locales. Les activités informelles ne s'acquittent d'aucune charge fiscale, ni sociale, n'étant pas légalement déclarées. Les entreprises légales sont, quant à elles, des sujets fiscaux et sont soumises à toute la réglementation régissant l'activité économique et la protection sociale. Une observation mérite ici d'être soulignée : même lorsqu'ils sont immatriculés au registre du commerce, les opérateurs économiques algériens font de l'informel : ils réalisent près de 50% de leurs chiffres d'affaires en commercialisant des marchandises d'importation non déclarées, non taxées et non saisies au plan fiscal provenant du fameux «commerce de la valise».

2./ Le second préjudice est subi par le Trésor public puisque des activités qui génèrent des plus-values échappent au fisc et ne font bénéficier la collectivité nationale d'aucune contribution financière. Le manque à gagner pour le Trésor public est considérable : si l'on en croit le service des impôts, le secteur économique privé ne contribue qu'à hauteur de 06% du PIB dans la fiscalité ordinaire alors qu'il produit 80% de la valeur ajoutée globale hors hydrocarbures. L'expansion à un tel rythme du secteur ìnformel détruit totalement

Par Abdelmadjid Bouzidi
abdelmadjidbouzidi@yahoo.fr

l'argument majeur qui le justifiait jusqu'à maintenant : procurer du travail aux nombreux chômeurs. En effet, un secteur informel d'une telle ampleur détruit plus d'emplois qu'il n'en crée puisqu'il exerce une telle concurrence déloyale sur les entreprises déclarées qu'il les oblige à «baisser le rideau» en même temps qu'il décourage tout nouveau promoteur à créer une entreprise. Cet argent facile fait de superprofits encourage la dérive bazarrie de l'économie au détriment de l'investissement productif. Mais, dans le même temps, décider de manière péremptoire de faire la chasse aux marchés informels, les éradiquer c'est donner un coup de pied dans la fourmilière ou, comme on dit chez nous, «aller fouiner dans le nid de guêpes».

La régularisation des marchés se prépare, la chasse aux «petits revendeurs» ne peut se faire dans l'ordre que si, parallèlement, on a prévu «autre chose» pour tous ces jeunes désœuvrés : l'Ansej ne peut pas prendre tout le monde, les centres de formation professionnelle sont pleins à craquer, l'emploi offert est en quantité bien insuffisante. Alors, certes non à l'informalisation de l'économie mais dans le même temps, non à des mesures qui laissent les jeunes sur le bord de la route !

A. B.

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

L'histoire finalement sans intérêt du Grand Palais qui avait peur d'un petit SMS !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

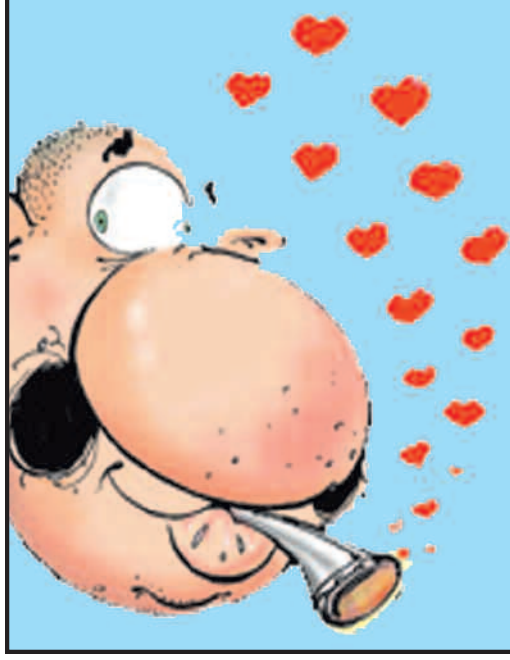

Interrogé par la police, puis par le juge, Ahmed Badaoui, ancien responsable du syndicat des douanes, n'a pas craqué et a courageusement répondu :

«Je n'ai rien à déclarer !»

Oui ! Sans intérêt, finalement. Mais si nous ne devions nous intéresser qu'aux histoires… intéressantes, la vie serait tellement triste ! Alors que là, tout de même, c'est rigolo. Un Palais, un beau Palais construit avec l'argent du peuple et habité par un homme et une cour payés par le même peuple, entourés d'une garde et de plein de caméras financées par le peuple itou, et toute cette impressionnante armada a tremblé, a vacillé par la faute d'un SMS. Un malheureux petit texto ! Quelques lignes pianotées par les mains d'un syndicaliste sur un téléphone mobile de gamme moyenne, même pas un Smartphone. Ya bouguelb ! Les frayeurs du Palais sont effrayantes de disproportion. Des centaines de milliers de personnes ont manifesté le 14 juin 2001, et hop ! Le régime sans sel et sans saveurs qui nous mal-gouverne a décrété depuis l'interdiction des attroupements de plus de 3 personnes. Et là, aujourd'hui, quelques mots balancés d'un mobile, et hop ! Ah ! Oui ! Au fait ! Hop quoi ? Que vont-ils décider, en plus de la mise sous contrôle judiciaire de Badaoui ? Que tous les SMS émis doivent transiter par les Sûretés de daïra du pays ? Que la fonction SMS soit obligatoirement supprimée de tous les portables importés en Algérie ? Ou qu'une commission nationale, dont les membres seraient bien évidemment désignés par le Grand Palais, statue sur le contenu des textos rédigés par les Algériennes et les Algériens, décidant de ceux qui peuvent parvenir à destination et de ceux qui doivent obligatoirement faire apparaître sur les écrans des téléphones la mention «échec envoi» ? C'est que ça peut aller loin, très loin, cette histoire. Imagine le 31 décembre au soir. Le mec ou la nana qui s'amuserait à souhaiter par SMS une bonne et heureuse nouvelle année à sa famille et à ses amis. C'est que ça prête à suspicion quelqu'un qui émet de tels vœux dans un tel bled. Bonne et heureuse année en Algérie ? Moi, j'y vois forcément de la provocation, voire même un appel à l'insurrection. Parce que moi, Monsieur, le Grand Palais m'a appris à lire entre les lignes, et même entre les syllabes et les ponctuations. Si tu places deux points d'exclamation après «bonne et heureuse année !!» ne me dis surtout pas que c'est innocent, que tu ne transmets pas un message codé à la cellule de renversement de l'Etat. Bon, c'est sûr que pour le moment, le Grand Palais ne peut pas techniquement avoir l'œil sur tous nos SMS, mais attention. Il y travaille. Il y travaille sérieusement. C'est d'ailleurs le seul chantier qui a des chances d'aboutir. Mdr. Lol. Buzze. Je fume du thé et je reste éveillé à la lumière de mon mobile, le cauchemar continue.

H. L.